

Le Premier Ministre

Madame la Ministre, Cha flelie

L'expatriation de nos compatriotes est un atout pour notre pays. La présence à l'étranger de plus de deux millions de Français est un vecteur d'influence et contribue à la place de la France en Europe et dans le monde.

Les motivations de nos compatriotes dans leur choix d'expatriation sont très diverses. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit d'une expérience temporaire liée à un choix professionnel, familial ou personnel.

Il est de l'intérêt de la France d'encourager ces expériences, mais aussi de veiller aux conditions du retour de nos compatriotes.

À cet égard, nous disposons, grâce à un réseau consulaire à l'étranger dense et performant, des structures suffisantes pour informer et aider nos compatriotes dans leur démarche d'expatriation. En revanche, la question du retour de ces Français n'a jamais été véritablement traitée. Or, ce retour peut se révéler difficile face la multiplicité des démarches à entreprendre : réinstallation, logement, inscription scolaire, accès aux prestations sociales, information sur la fiscalité, sur la retraite, etc.

Je souhaite que soit dressé un état du parcours de retour de nos compatriotes revenant de l'étranger : dispositifs d'information existants, institutions publiques ou associatives sur lesquelles les intéressés peuvent s'appuyer dans leurs démarches, identification des difficultés que pourraient rencontrer ces Français dans l'organisation de leur retour.

Au-delà de cet état des lieux, je souhaite que soient étudiées des propositions visant à mieux informer nos compatriotes sur les dispositifs de retour et à simplifier les démarches auxquelles ils ont à procéder.

.../...

Madame Hélène CONWAY-MOURET Ancienne ministre, sénatrice SENAT 15, rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06 Votre expérience d'ancienne ministre déléguée chargée des Français de l'étranger m'amène naturellement à vous demander de bien vouloir conduire une mission de diagnostic et de proposition sur cette question.

Cette mission débutera le 1^{er} décembre prochain.

Un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 297 du code électoral, parlementaire en mission auprès de M. Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat chargé de la réforme de l'Etat et de la simplification, qui veillera à vous fournir les moyens nécessaires à la bonne exécution de votre mission.

Je souhaite que vous puissiez me remettre votre rapport d'ici le 1^{er} mai prochain.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

et a plis chiae

Manuel VALLS